

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RENAISON

CONSEIL MUNICIPAL DE ST JEAN ST MAURICE S/LOIRE
REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 08/12/2022
N° 2022-12

TARIF CONCESSIONS CIMETIERES
au 1^{er} SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt deux, le huit décembre à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal de St Jean St Maurice s/Loire se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, régulièrement convoqué le 01/12/2022, sous la présidence de M. Jean SMITH, Maire.

Présents : M. Jean SMITH, Mme Françoise TRAVARD, Mme Violette BRUNET, M. Jean-Luc BOUCHET, Mme Colette MAURY, M. Michel BOURGOIN, M. Maurice DORIER, Mme Jocelyne LASSAIGNE, Mme Sandrine DAVID, M. Laurent DANJOUX M. André FRANÇOIS, M. Julien FRAGNE

Absent excusé avec pouvoir donné : -

Absent excusé : M. Pascal DUPLAY

Absentes : Mmes Nadège PEDRINI, Laetitia JOUANNEAU

Secrétaire de séance : M. Jean-Luc BOUCHET

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur l'augmentation des tarifs des concessions des cimetières et columbariums.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil décide de ne pas augmenter les tarifs :

225 € pour 2.5 m² et 450 € pour 5 m² pour des concessions trentenaires.

**Au registre, tous les membres présents ont signé.
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus,**

Le Maire,
J. SMITH

